

Vesoul, le 5 juillet 2018

## ENGAGEMENTS COMPETITIONS DISTRICT

SAISON 2018/2019

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir noter que les engagements des compétitions « district » pour la saison 2018/2019 doivent être réalisés par le biais de Foot clubs. L'accès au logiciel Foot clubs pour les engagements sera ouvert du vendredi 6 juillet 2018 au mardi 31 juillet 2018 comme ci-dessous :

### **D) SENIORS G :**

CHAMPIONNATS SENIORS : Départemental 1 – 2 – 3 et 4

COUPES SENIORS :

- Coupe de Haute-Saône
- Challenge du district
- Coupe niveaux départementaux 3 et 4

### **ATTENTION :**

- **Tous les clubs sont engagés obligatoirement en Coupe de Haute-Saône avec leur équipe 1** (à saisir sur foot clubs).
- Les clubs de niveau District ne peuvent pas s'engager en coupe régionale.
- Une équipe ne peut participer au maximum qu'à trois coupes parmi celles-ci (coupe de France, Haute-Saône, Challenge du District et Coupe niveaux départementaux 3 et 4).
- Toutes les équipes jouant en championnat de District peuvent participer au Challenge du District, par conséquent, un club peut engager plusieurs équipes.
- La coupe départementale niveaux 3 et 4 de District ne s'adresse qu'aux équipes premières des clubs engagés aux niveaux départementaux 3 et 4 (D3 et D4).

### **Rappel :**

Une entente en catégorie seniors est possible dans les compétitions de District, à l'exception des deux divisions supérieures : Départemental 1 et Départemental 2. Cette équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

## **ATTENTION :**

Le District vous fera parvenir par courriel le mercredi 8 août 2018, un listing des clubs engagés par compétition pour vérification. A défaut de remarques de votre part avant le jeudi 9 août 2018 à 14H00, les engagements seniors seront validés par le District lors de la commission Compétitions du jeudi 9 août 2018.

Date reprise : 01-02 septembre 2018

## **II) JEUNES : FOOTBALL A 11 COMPETITIONS U18 et U15**

### A) CHAMPIONNAT :

- U18 :

**En championnat, les équipes U18 sont considérées :**

**comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 4 pour les clubs ayant les trois équipes engagées en championnat Ligue (U18 – U17 et U16).**

### Important :

Le groupe D1 phase automne est déterminé à partir des engagements faits par les clubs (retour demandé au 15 mai 2018) et des équipes retenues en compétitions ligue. Les clubs doivent obligatoirement inscrire leur équipe dans cette compétition sur foot club.

L'organisation de cette compétition au niveau D2 et D3 restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club : D2, D3.

- U15 (football à 11) :

Le groupe D1 phase automne est déterminé à partir des engagements faits par les clubs (retour demandé au 15 mai 2018) et des équipes retenues en compétitions ligue. Les clubs doivent inscrire leur équipe dans cette compétition.

L'organisation de cette compétition restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club : D2, D3.

A noter que la liste des équipes inscrites en D1 dans les catégories U15 et U18 sera adressée le 8 août 2018.

Date reprise : 8 septembre 2018 (en principe)

- U15 (à 8) :

L'organisation de cette compétition restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir l'inscrire également via foot clubs.

Cette compétition présente un caractère transitoire vers un passage au football à 11. Nous organiserons une compétition spécifique que si au minimum 4 clubs s'engagent !

Date reprise : 8 septembre 2018 (en principe)

Rappel :

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

B) COUPES :

- Coupes Haute-Saône U18 - U15 :

Rappel :

- engagement obligatoire (à saisir sur foot clubs)
- une seule équipe parmi celles qui sont engagées en Ligue et en District

- Challenge du District U18 – U15 :

Réservé aux équipes engagées en championnat District, sur inscription uniquement (plusieurs équipes possible).

Les clubs ont la possibilité de s'inscrire dans toutes les coupes proposées (Coupe de Haute-Saône et challenge du District).

**En challenge du District, les équipes U18 sont considérées :**

**comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 4 pour les clubs ayant les trois équipes engagées en championnat Ligue (U18 – U17 et U16).**

**ATTENTION :**

Le District vous fera parvenir par courriel le mardi 14 août 2018, un listing des clubs engagés par compétition pour vérification. A défaut de remarques de votre part avant le vendredi 17 août 2018

à 12H00, les engagements jeunes U18 et U15 seront validés par le District lors de la commission Compétitions du 21 août 2018.

### **FOOTBALL JEUNES ANIMATION :**

- U13 à 8
- U11 à 8

L'organisation de la saison restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club par niveau (**entre 1 et 4, le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 4 le plus faible**).

- U9 à 5
- U7 à 5

#### **Rappel :**

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

Dates reprises : journées rentrée du foot

U13 : 8 septembre 2018

U11 : 15 septembre 2018

U9 : 15 septembre 2018

U7 : 22 septembre 2018

- **COUPE NATIONALE U13 :**

Toutes les équipes U13 sont automatiquement engagées au Festival U13 « Pitch ».

### **ATTENTION :**

Le District vous fera parvenir par courriel le mardi 21 août 2018, un listing des clubs engagés en football animation pour vérification. A défaut de remarques de votre part avant le 24 août 2018 à 12H00, les engagements seront validés par le District lors de la commission Compétitions du 28 août 2018.

### **III) FOOTBALL FEMININ :**

- Seniors féminines à 8
- U18F féminines à 8
- U15 Féminines à 8
- U12 Féminines à 8
- U9 Féminines à 5

Les inscriptions seniors F à 11 et U18F à 11 s'effectuent en Ligue

Rappel :

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

**ATTENTION :**

Le District vous fera parvenir par courriel le mardi 14 août 2018, un listing des clubs engagés par compétition pour vérification. A défaut de remarques de votre part avant le vendredi 17 août 2018 à 12H00, les engagements seront validés par le District lors de la commission Compétitions du 21 août 2018 pour transmission à la commission mixte féminines Districts Doubs Territoire de Belfort – Haute-Saône.

Date reprise : à fixer par la commission mixte féminines.(possible les 8 et 9 septembre 2018).

**V) FUTSAL :**

- **Formule pratique trêve hivernale hors championnat Ligue :**

Comme les saisons précédentes, les engagements doivent être réalisés dès maintenant sur la base du volontariat pour la saison 2018/19 :

- Seniors G
- U18 G
- U15 G
- U13 G
- U11 G
- Seniors F
- U18F
- U15 F
- U12F

Merci de bien engager le nombre d'équipe(s) souhaitée(s).

- Les engagements U7 – U9, U9F sont automatiques avec l'engagement en plateaux.

- **Formule pratique sur toute la saison hors championnat Ligue :**

Les intentions d'engagements doivent être réalisées dès maintenant pour la saison 2018/19 :

- Seniors G : formule championnat District sur 4 ou 5 journées sur la phase automne 2018 en semaine.

- U18 G : objectifs de 9 équipes, 8 journées de championnat, plateaux de 3 équipes, 2 journées par période de vacances (tousaint – Noël – Février et avril) avec préférence au mercredi.
- U15 G : objectifs de 9 équipes, 8 journées de championnat, plateaux de 3 équipes, 2 journées par période de vacances (tousaint – Noël – Février et avril) avec préférence au mercredi.

Les services administratifs se tiennent à votre disposition jusqu'au vendredi 6 juillet 2018 (fermeture pour les vacances) pour toute aide ou information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Le Président du District

**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,

**Raphaël TAVERDET**

DESTINATAIRES : Clubs.

COPIE :

Membres du Bureau.

---

5 RUE LOUIS PAQUET – BP 50325 – 70006 VESOUL CEDEX  
03.84.76.30.18 – [secretariat@haute-saone.fff.fr](mailto:secretariat@haute-saone.fff.fr)